



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS**

Aux contribuables de la susdite Municipalité



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

**À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME N° 2020-011, N° 2020-012, N° 2020-013 ET N° 2020-016**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité, que lors de la séance ordinaire devant être tenue à 20 h le 13 juillet 2020, au lieu ordinaire des délibérations, le conseil de la susdite Municipalité doit statuer sur les demandes des dérogations mineures suivantes :

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2020-011**

**NATURE ET EFFET**

Demande de dérogation mineure à l'article 6.2.5 a) du Règlement de zonage n° 574-96 destinée à :

- Régulariser la construction et l'agrandissement du bâtiment accessoire détaché (remise) dont la superficie s'élève à 34,30 mètres carrés, alors que la norme édictée fixe la superficie maximale autorisée pour une remise à 18 mètres carrés.

**RAISON ALLÉGUÉE**

Régularisation de la situation existante.

**IDENTIFICATION DU SITE VISÉ**

Sur un terrain situé au 5341, rue des Érables, sur le lot 5 658 008 du cadastre du Québec, à l'intérieur des limites de la zone RM2-2.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2020-012**

**NATURE ET EFFET**

Demande de dérogation mineure à l'article 6.2.1 c) du Règlement de zonage n° 574-96 destinée à :

- Autoriser l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée à 9,24 mètres de la ligne avant de terrain, alors que la norme édictée exige une marge avant minimale de 10,00 mètres.

**RAISON ALLÉGUÉE**

Agrandissement dans le prolongement des murs existants par souci d'intégration au bâti existant, dans le but d'y aménager un logement intergénérationnel.

**IDENTIFICATION DU SITE VISÉ**

Sur un terrain situé au 5210, avenue Lautrec, sur le lot 5 359 410 du cadastre du Québec, à l'intérieur des limites de la zone Re1-14.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2020-013**

**NATURE ET EFFET**

Demande de dérogation mineure à l'article 10.4.4 c) du Règlement de zonage n°574-96 destinée à :

- Régulariser l'implantation du bâtiment accessoire (garage détaché) à 1,79 mètre du bâtiment principal (résidence unifamiliale isolée), alors que la norme édictée exige un dégagement minimal de 2,00 mètres.

**RAISON ALLÉGUÉE**

Régularisation de la situation existante.

**IDENTIFICATION DU SITE VISÉ**

Sur un terrain situé au 720, rue Degas, sur le lot 5 359 324 du cadastre du Québec, à l'intérieur des limites de la zone Re1-14.

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2020-016

### NATURE ET EFFET

Demande de dérogation mineure à l'article à l'article 7.2 t) a) du Règlement de zonage n° 390-97 destinée à :

- Autoriser l'implantation du bâtiment accessoire (garage détaché) en cour latérale droite, à 1,32 mètre de la ligne latérale droite de terrain, alors que la norme édictée exige une distance minimale de 3,00 mètres par rapport à toute ligne de terrain.

### RAISON ALLÉGUÉE

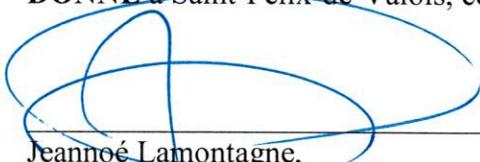
Permettre la construction d'un garage double dont l'accès sera plus sécuritaire.

### IDENTIFICATION DU SITE VISÉ

Sur un terrain situé au 4661, rue Crépeau, sur le lot 5 360 119 du Québec, à l'intérieur des limites de la zone H-137.

**LORS DE CETTE SÉANCE, TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.**

**DONNÉ** à ~~Saint-Félix-de-Valois~~, ce vingt-sixième jour du mois de juin deux mille vingt.



---

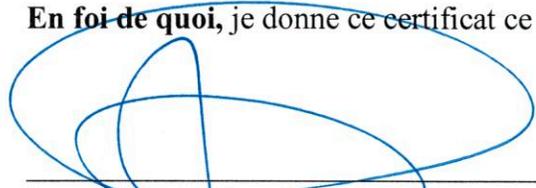
Jeannoé Lamontagne,  
Directeur général/secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et en ligne sur le site internet de la Municipalité : [www.st-felix-de-valois.com](http://www.st-felix-de-valois.com), entre 10 h et 12 h, le vingt-sixième jour du mois de juin deux mille vingt.

**En foi de quoi**, je donne ce certificat ce vingt-sixième jour du mois de juin deux mille vingt.



---

Jeannoé Lamontagne  
Directeur général/secrétaire-trésorier